

Rapport 2018 de la Commission sur l'Albanie

2018/2147(INI) - 29/11/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 459 voix pour, 112 contre et 62 abstentions une résolution sur le rapport 2018 de la Commission sur l'Albanie.

L'Albanie a continué à **progresser régulièrement** sur la voie du respect des critères politiques et des cinq grandes priorités pour l'ouverture des négociations d'adhésion et, en conséquence, la Commission a recommandé l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Albanie. Les députés ont soutenu la recommandation de la Commission en reconnaissance des efforts de réforme déployés par l'Albanie et ont **invité le Conseil à ouvrir sans délai les négociations d'adhésion**, car cela encouragerait davantage processus de réforme et renforcerait le contrôle exercé sur ce processus.

Les députés ont souligné le fait que la **réforme judiciaire** est une demande majeure des citoyens albanais et une condition préalable au rétablissement de la confiance dans l'État de droit, les institutions publiques et les représentants politiques. Les députés se sont félicités des progrès accomplis dans la réforme de la justice visant à accroître l'indépendance, la responsabilité, le professionnalisme et l'efficacité des institutions judiciaires, mais ont regretté que l'administration de la justice continue d'être **lente et inefficace**, et ont déclaré que le processus de contrôle devrait être accéléré.

Le Parlement s'est félicité des améliorations significatives apportées au cadre juridique et institutionnel ainsi que les progrès réalisés dans la **lutte contre le crime organisé**. Les députés ont appelé à des **efforts supplémentaires pour réduire la corruption** qui affecte la vie quotidienne des citoyens albanais. Ils ont également appelé à que des résultats tangibles et durables soient poursuivis, notamment dans le domaine spécifique de la lutte contre la culture et le trafic de drogue.

Tout en se félicitant du fait que les forces de police albanaises deviennent plus actives dans la lutte contre la criminalité organisée, les députés ont insisté sur la nécessité d'achever la mise en place du Bureau national d'enquête, du Tribunal spécial et du Parquet spécial contre la corruption et la criminalité organisée. Ils ont demandé qu'une attention accrue soit accordée à la corruption politique et dans les **partenariats public-privé**, soulignant que des résultats convaincants ne peuvent être obtenus que par des enquêtes proactives, des poursuites et des condamnations définitives dans toutes les affaires, en particulier les affaires de corruption de haut niveau. Les députés ont relevé que la corruption, les lacunes en matière de primauté du droit et la lourdeur des procédures réglementaires continuaient de **décourager l'investissement** en Albanie.

Le Parlement a également souligné l'importance d'un régime de droits de propriété efficace pour garantir l'État de droit et un environnement commercial attrayant et a exhorté les autorités albanaises à veiller effectivement au respect des droits de propriété.

L'Albanie a été invitée à :

- garantir une meilleure information concernant les **services de soins de santé primaires et les services de santé sexuelle et reproductive** pour les femmes vivant dans les zones rurales et reculées et les femmes roms et égyptiennes et à faire en sorte qu'ils soient accessibles, abordables et de qualité ;
- améliorer encore l'éducation, les taux d'emploi et les conditions de vie des Roms, des Égyptiens et des autres minorités ethniques ;
- lutter efficacement contre les discours de haine et l'exclusion et la discrimination des minorités, y compris les **personnes LGBTI** ;

- renforcer la coopération avec les **organisations de la société civile**, en assurant une participation effective du public tout au long du processus décisionnel;
- prendre des mesures pour améliorer la **transparence financière** de la publicité publique ;
- encourager la coopération avec les syndicats et prendre des mesures pour **lutter contre le taux de chômage élevé**, en particulier chez les jeunes, et pour améliorer encore la qualité de **l'éducation** ;
- prendre de nouvelles mesures pour perturber les flux financiers destinés à **financer le terrorisme** et lutter contre la radicalisation en ligne ;
- s'aligner sur la position commune de l'UE sur l'intégrité du **Statut de Rome** de la Cour pénale internationale et renoncer à son accord bilatéral d'immunité avec les États-Unis.

Les députés ont invité la Commission à veiller à ce que les fonds de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) soient **strictement assortis de conditions** et à évaluer, dans le cadre de ses rapports par pays, l'efficacité du soutien de l'IAP à l'Albanie, notamment en ce qui concerne les priorités clés et les projets pertinents.

Enfin, le Parlement a pris acte des tensions consécutives à un incident au cours duquel est décédé Konstantinos Katsifas, membre de la minorité nationale grecque et citoyen albanais et grec, qui a été touché par des tirs des forces spéciales de la police albanaise (RENEA) lors d'un hommage rendu aux soldats grecs tombés pendant la Seconde guerre mondiale, à Bularat, le 28 octobre 2018. Il a demandé à l'ensemble des parties de faire preuve de retenue et a déclaré attendre des autorités albanaises qu'elles enquêtent et fassent la lumière sur les circonstances dans lesquelles ce décès a eu lieu.